

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum à l'égard du second projet de règlement numéro 641.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale de la ville de Waterville,

QUE lors d'une séance tenue le 6 avril 2021, le conseil de la ville de Waterville a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 614 afin de permettre la garde de petits animaux tel que les poules et les lapins en zone urbaine. Ce règlement a également pour objet d'ajouter des restrictions et des normes en lien avec le nombre d'animaux, les zones où la garde d'animaux est permise ainsi que les normes de garde et de bien-être animal.

Ce règlement n'apporte aucun changement, par rapport au premier projet.

Demande d'approbation référendaire

Ce second projet contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées M-1, M-3, M-4, M-5, M-6, M-7, PAT-1, PAT-2, PAT-3, PAT-4, PAT-5 R-1, R-2, R-3, R-4, R-5, R-6, R-7, R-8, R-10, R-11, R-12, R-13, R-14, R-15, R-18, Rb-1 et Rb-2. et des zones contiguës (voir plans (3)), afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande d'approbation référendaire peut provenir de personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës par la disposition.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la ville au 170, rue Principale, à Waterville, au plus tard le 8e jour qui suit la parution du présent avis ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Conditions à respecter pour être inscrit sur la liste référendaire

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes au 6 avril 2021 (date du second projet) :

- être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Conditions supplémentaires et particulières

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale :

- toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 6 avril 2021 (date du second projet), est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est en curatelle.

Si aucune demande valide n'est déposée, le règlement n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement est disponible sur le site internet de la Ville.

DONNÉ À Waterville, ce 13^e jour du mois de d'avril 2021.




Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

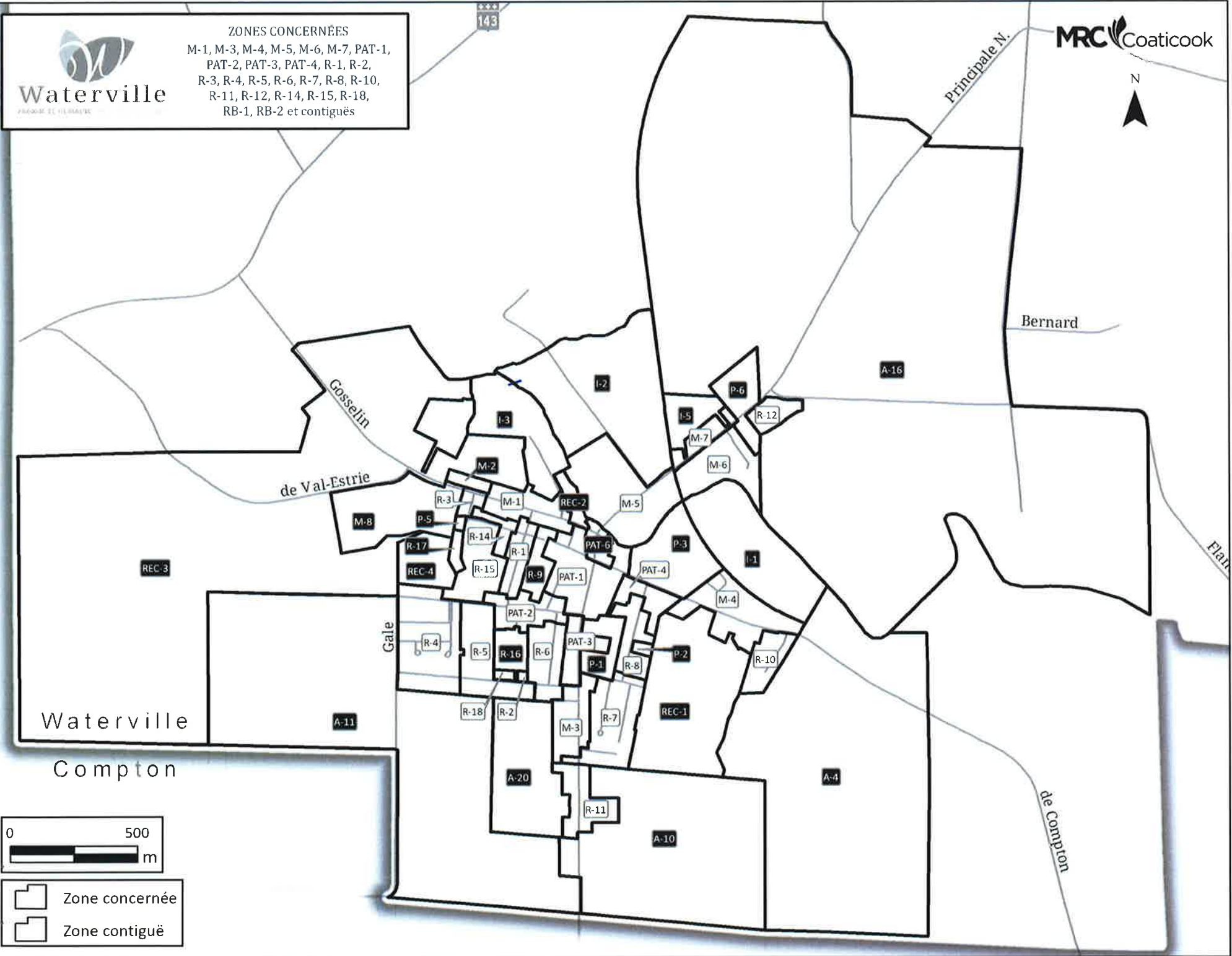
Je, soussignée, Nathalie Isabelle, secrétaire-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 13 avril 2021 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

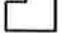
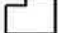
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour d'avril 2020.



Secrétaire-trésorière

ZONES CONCERNÉES
 M-1, M-3, M-4, M-5, M-6, M-7, PAT-1,
 PAT-2, PAT-3, PAT-4, R-1, R-2,
 R-3, R-4, R-5, R-6, R-7, R-8, R-10,
 R-11, R-12, R-14, R-15, R-18,
 RB-1, RB-2 et contiguës



 Zone concernée
 Zone contiguë

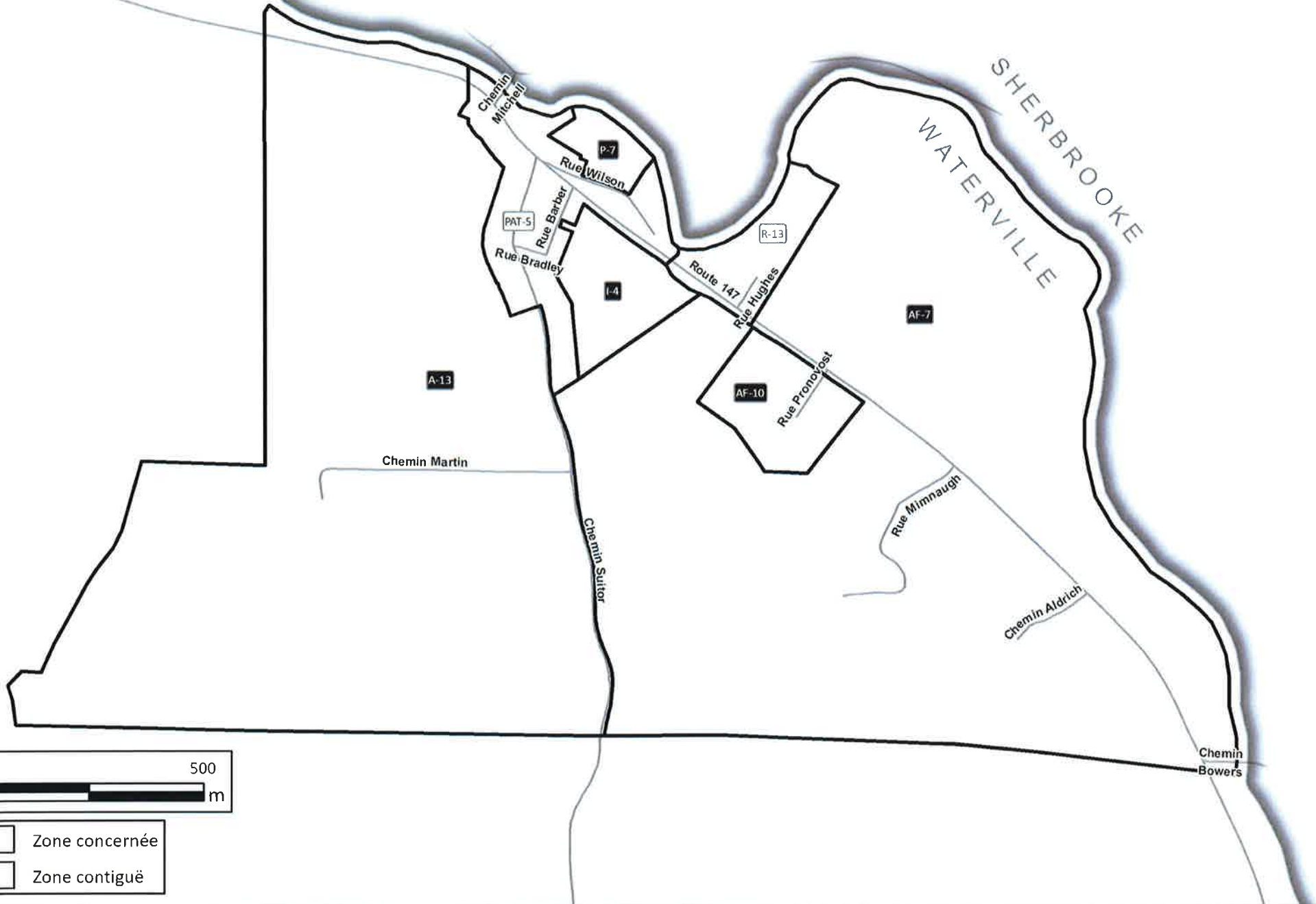



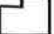
Waterville
EXCELLENCE EN SERVICE • 1000-945-5000

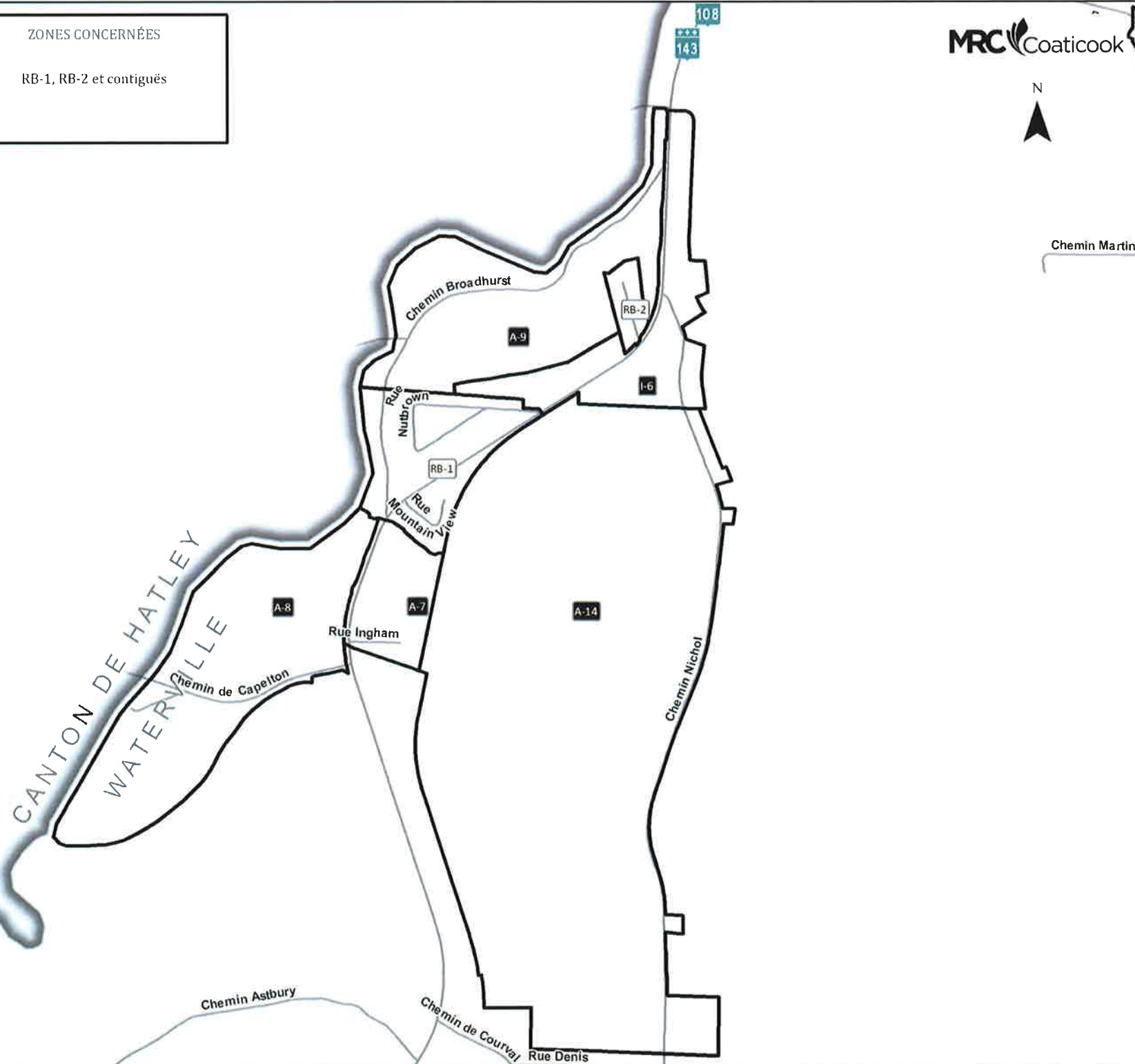
ZONES CONCERNÉES


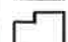
PAT-5, R-13 et contiguës

MRC Coaticook



-  Zone concernée
-  Zone contiguë



-  Zone concernée
-  Zone contiguë